

## COMMUNICATION SCIENTIFIQUE ET CONGRÈS

### Soutien financier de la filière MHEMO à la participation des internes, jeunes chercheurs et AHU/CCA/AH aux congrès

#### 1/ BÉNÉFICIAIRES

- Internes.
- Assistants Hospitalo-Universitaires (AHU), chefs de clinique (CCA).
- Assistants des hôpitaux (AH).
- Chercheurs en thèse de doctorat.
- Chercheurs en post-doctorat.

Les bénéficiaires doivent être âgés de moins de 40 ans.

#### 2/ BUDGET ALLOUÉ

En début (ou fin) d'année civile, le bureau de la filière MHEMO définit le budget alloué pour cette mission.

- En fonction de la localisation et des frais d'inscriptions des différents congrès, le bureau décide du nombre de prises en charge pour les congrès :
  - France :
    - CFH GFHT/Cometh
    - SFH
    - EAHAD
  - Europe :
    - EAHAD
    - ECTH
    - ISTH
    - WFH
  - Congrès internationaux :
    - ISTH
    - ASH
    - WFH
  - Autres congrès virtuels (en fonction des frais d'inscription).

La filière se réserve le droit de ne pas financer certains congrès selon les années.

#### 3/ APPEL À CANDIDATURE

Chaque début d'année, la filière informe les membres du nombre de prises en charges par la filière aux différents congrès (newsletter, flash info, mailing).

Lors du début de chaque campagne de soumission de résumé, un rappel est fait aux membres de la filière.

#### **4/ CONDITIONS DE CANDIDATURE**

- Le candidat s'engage à réaliser un retour du congrès lors d'une webconférence organisée par la filière et à participer à la communication autour des informations du congrès.
- Le financement n'est pas cumulable avec celui d'un laboratoire industriel, ou d'un autre financement institutionnel.
- Un membre de la filière MHEMO exerçant dans le même CHU ou la même unité de recherche que le candidat devra signer le formulaire de demande et rédiger une lettre de soutien.
- Le candidat devra être supervisé par un senior qui l'accompagnera au congrès, assistera aux mêmes sessions que le candidat, relira sa présentation de retour de congrès et sera modérateur lors de la restitution en web conférence.

A noter : la priorité sera donnée au candidat qui aura soumis un résumé au congrès avec son nom en premier, deuxième ou dernier rang. Seuls les résumés dont le thème est validé par la filière MHEMO seront examinés (principalement pathologies hémorragiques).

#### **5/ DOCUMENTS A FOURNIR**

- Le **formulaire de demande** (en annexe de ce règlement) complété et signé.
- Une **lettre de soutien** du membre de la filière exerçant dans la même structure que le candidat.
- Un **certificat de scolarité** ou tout autre document permettant de justifier du statut du candidat.
- Un **CV** à jour.
- Une pièce d'identité.
- Si un résumé a été soumis au congrès : **le résumé et l'avis de soumission du résumé** (l'avis d'acceptation sera à transmettre à réception de celui-ci).

#### **6/ GESTION DES DEMANDES**

**Formulaire de demande** : le formulaire de demande est à adresser au moment de la soumission du résumé et l'avis d'acceptation du résumé devra être transmis à la filière dès sa réception (Annexe 1).

Adresse e-mail de la filière : [ghe.mhemo@chu-lyon.fr](mailto:ghe.mhemo@chu-lyon.fr)

Objet de l'e-mail : SOUTIEN MHEMO Congrès + nom du congrès + nom demandeur.

**Modalités d'attribution** : Les candidatures seront étudiées par les membres du groupe de travail MHEMO « Formation et information des professionnels de santé ». Ce groupe de travail est composé de professionnels de santé et de membres de la filière MHEMO.

#### **7/ INDEMNISATION DES FRAIS**

- **Inscription au congrès** : 100 % du prix de l'inscription du congrès.
- **Transport** :

- Train : tarif seconde classe.
  - Avion : au tarif classe économique.
  - Véhicule personnel : frais basés sur le tarif SNCF en seconde classe estimé au moment de la demande (ou les tarifs km : 0,15 €/km).
  - **Hébergement et restauration :**
    - Pour les congrès ayant lieux en France : Tarif basé sur le journal officiel du 2 février 2019.
      - **Nuitée** (petit déjeuner compris) :
        - Paris : 110 €
        - Grandes villes\* : 90 €
        - Taux de base (autres villes) : 70 €
- \*Grandes villes : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg, Toulouse.*
- **Repas** : 17,50 € par repas (déjeuner et dîner).

Un hébergement par Airbnb ou autre plateforme est accepté de même que le remboursement de courses alimentaires.

- Pour les congrès à l'étranger (Europe et international) :  
Afin de percevoir une avance de frais, le candidat devra remplir une convention de bourse avec le CHU de Lille pour le compte de MHEMO. Le montant de cette convention de bourse a été défini préalablement en fonction du lieu du congrès\*\*.

A noter : Le lauréat s'engage à utiliser les montants réservés exclusivement dans le cadre sa participation au congrès partenaire de la filière de santé des maladies hématologiques constitutionnelles (MHEMO).

Si le montant engagé par le candidat est inférieur au montant de la convention de bourse, la différence sera remboursée par le candidat au CHU de Lille.

Si le montant engagé par le candidat est supérieur au montant de la convention de bourse, la différence sera remboursée au réel par CHU de Lille au candidat à condition que ce dernier fournisse les justificatifs, sous forme d'avenant.

**\*\* Montants fixés par la convention de bourse :**

- 2000 € reversés par le CHU de Lille au lauréat pour l'année 2023 pour un congrès européen.
- 3200 € reversés par le CHU de Lille au lauréat pour l'année 2023 pour la participation à un congrès extra-européen, tels que l'ISTH (International Society on Thrombosis and Haemostasis) et WFH (World Federation of Haemophilia).
- 6000 € reversés par le CHU de Lille au lauréat pour l'année 2023 pour la participation à un congrès extra-européen, tels que l'ASH (American society of Hematology).

**En France ou à l'étranger, le candidat devra toujours fournir les justificatifs des frais engagés.**

## Annexe 1 FORMULAIRE DE DEMANDE

**NOM :**

**Prénom :**

**Date de naissance :**

**Numéro de téléphone :**

**Adresse email :**

**Service :**

**CHU :**

**Ville du candidat au moment de la demande :**

**Nom du membre de la filière MHEMO qui soutient la candidature :**

**Intitulé du congrès :**

**Lieu :**

**Fonction du candidat (joindre une copie de la pièce justificative) :**

- Interne     AHU/Chef de clinique/Assistants des hôpitaux  
 Chercheur en thèse/post-doctorat

**Date de prise de fonction du candidat :**

**Si un résumé a été soumis au congrès : joindre le résumé et l'avis de soumission du résumé**  
(l'avis d'acceptation sera à transmettre à réception de celui-ci)

**Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien de la filière ?**

- Oui     Non

**Si oui, à quelle date et pour quel congrès ?**

**Formulaire à adresser à la filière MHEMO :**

**Adresse e-mail de la filière : [ghe.mhemo@chu-lyon.fr](mailto:ghe.mhemo@chu-lyon.fr)**

**Mettre en objet de l'e-mail : SOUTIEN MHEMO Congrès + nom du congrès + nom demandeur**

**Signature du candidat :**

**Signature du membre de la filière exerçant  
dans la même structure que le candidat :**  
*(une lettre de soutien doit accompagner la  
demande).*